

AMNESTY INTERNATIONAL

Déclaration publique

Index AI : MDE 14/027/2009 (Public)
ÉFAI
19 août 2009

Irak. Amnesty International consternée par le massacre de civils à Bagdad ce mercredi

Amnesty International condamne dans les termes les plus forts le massacre délibéré d'au moins 75 personnes, des civils pour la plupart dans la capitale irakienne ce mercredi 19 août, six ans après l'attentat contre le siège des Nations unies à Bagdad qui avait coûté la vie à 22 personnes, parmi lesquelles des employés des Nations unies et Sergio Vieira de Mello, alors envoyé spécial des Nations unies en Irak.

Deux camions piégés ont explosé ce matin, l'un devant le bâtiment du ministère des Affaires étrangères, près de la zone verte ultra-sécurisée et l'autre devant le ministère des Finances dans le quartier al Waziriya de Bagdad. Un troisième attentat s'est produit dans le quartier al Baya, où une voiture piégée a explosé sur un marché. Au moins 75 personnes ont été tuées dans les trois explosions, des civils pour la plupart et plus de 400 personnes, en grande majorité également des civils, auraient été blessées. On ne connaît pas pour l'instant les auteurs de ces attaques.

Ces derniers attentats à la bombe, qui ont été des attaques directes menées contre des civils, constituent des crimes de guerre. Si, comme il semble, ces attaques s'inscrivent dans le cadre d'une campagne d'attaques systématiques et généralisées contre la population civile irakienne menée par une organisation particulière ou au nom d'un groupe armé, elles constituent aussi des crimes contre l'humanité. Les crimes de guerre et crimes contre l'humanité sont parmi les crimes les plus graves en droit international. Ces attaques doivent cesser immédiatement et les responsables présumés de ces attentats doivent être traduits en justice.

Des centaines de personnes, notamment des membres de minorités ethniques ou religieuses, ont à ce jour été tuées par des groupes armés et de nombreuses autres personnes ont été blessées immédiatement avant et après le 30 juin, date du retrait des troupes américaines des villes irakiennes, fixé par l'Accord sur le statut des forces américaines en Irak (SOFA), accord de sécurité signé entre l'Irak et les États-Unis fin 2008 et entré en vigueur en janvier 2009.